

Suites données par la SGDN aux conseils fournis en 2017 par le Conseil consultatif de la SGDN

(VERSION DÉFINITIVE)

Recommandations	Mesures prises
MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE	
<i>Lors de la réunion du 13 février 2017 du Conseil consultatif :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Les membres du Conseil consultatif ont suggéré que les prochaines décisions visant à retranche des collectivités du processus seront plus difficiles à prendre pour la SGDN, notant que si une collectivité n'est plus candidate pour accueillir le projet, elle pourrait tout de même continuer de faire partie du processus en tant que partie d'une région candidate plus large. Un membre du Conseil consultatif a également noté que les avantages reçus par les collectivités dans le cadre de projets de ce type menés ailleurs dans le monde influenceront les attentes des collectivités qui participent au processus de la SGDN et que la SGDN devrait se préparer à cette éventualité. 	<ul style="list-style-type: none"> En accord. Une collectivité qui n'est plus candidate passera à un statut de « collectivité voisine » si sa région candidate élargie participe toujours au processus. Dans ce cas, elle sera encore invitée à prendre part au processus décisionnel qui concerne sa région. Elle continuera de recevoir une aide financière, bien que moindre, soit au niveau correspondant à son statut de collectivité voisine. La SGDN assure un suivi des programmes semblables menés à l'étranger afin d'anticiper les attentes que pourraient avoir les collectivités dans le futur. La SGDN élabore actuellement des programmes dans le contexte d'un programme de conception canadienne, qui s'appuie sur les valeurs et les principes qui guident déjà le programme de la GAP.

Recommandations	Mesures prises
MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE (suite)	
<p><i>Lors de la réunion du 29 mai 2017 du Conseil consultatif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours d'une discussion sur les suites que la SGDN prévoit donner aux recommandations fournies par le Conseil consultatif dans le Rapport triennal, un membre du Conseil consultatif a indiqué, au sujet de la gestion du savoir, qu'il avait des idées concernant les moyens qui pourraient être pris pour conserver le savoir au sein de l'organisation à mesure que les employés plus anciens quittent la Société, et qu'il fournirait des commentaires lorsque ce point sera discuté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Noté.
<p><i>Lors de la réunion du 18 septembre 2017 du Conseil consultatif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du Conseil consultatif a averti que lors de la préparation des travaux de forage, les collectivités des Premières nations pourraient avoir besoin d'une plus longue période de préparation et qu'elles pourraient souffrir d'une « fatigue liée au processus », ayant moins de ressources à leur disposition, notamment les collectivités du sud de l'Ontario, qui doivent déjà composer avec le projet de DGP pour DFMA d'OPG. Les membres du Conseil consultatif ont également demandé des précisions sur le processus d'acquisition de terres mené dans les divers secteurs candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des commentaires à propos de la fatigue liée au processus ont été entendus, y compris dans les Premières nations du sud de l'Ontario, où des discussions ont actuellement lieu relativement à plusieurs projets liés à l'industrie nucléaire. Des commentaires touchant la fatigue liée au processus sont également parvenus de municipalités de divers secteurs. • Une stratégie et des plans sont en cours d'élaboration pour atténuer le problème de la « fatigue liée au processus » et pour guider les activités d'acquisition de terres menées dans le sud et le nord de l'Ontario. La SGDN fera part de l'avancement de ces travaux au Conseil consultatif lors d'une prochaine réunion.

Recommandations	Mesures prises
MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE (suite)	
<p><i>Lors de la réunion du 28 novembre 2017 du Conseil consultatif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil consultatif a discuté de l'approche de la SGDN en matière de création de partenariats et a appuyé le respect et l'esprit de collaboration avec lesquels la SGDN abordait cette question. En discutant des meilleures pratiques à adopter en matière de protection de l'environnement, les membres du Conseil consultatif ont suggéré qu'un lien étroit devait être établi entre le plan d'environnement durable de la SGDN et les travaux entrepris en vue de l'établissement de partenariats. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure nécessaire Noté : l'environnement naturel est une des cinq formes de capital décrites dans le <i>Cadre d'analyse de la viabilité des moyens de subsistance</i> utilisé par la SGDN pour explorer la question du bien-être et celle d'un partenariat possible avec les collectivités.

Recommandations	Mesures prises
PAYSAGE EXTERNE EN ÉVOLUTION / COMMUNICATIONS	
<p><i>Lors de la réunion du 13 février du Conseil consultatif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des membres du Conseil consultatif ont averti qu'à mesure que le nombre de collectivités participant au processus diminuerait, l'intérêt et les pressions externes pourraient s'accroître de façon radicale. 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs collectivités ont demandé la tenue d'ateliers de communication et y ont pris part pour se préparer à l'intervention et à l'intérêt accru du public. Des membres du personnel de la SGDN se rendent dans les collectivités sur une base régulière pour rencontrer les dirigeants et le personnel de ces collectivités, les groupes communautaires locaux et un éventail de leaders d'opinion afin de comprendre les questions et les préoccupations soulevées et pour travailler avec les membres des collectivités pour y répondre. L'accent mis pendant plusieurs années sur l'apprentissage par les collectivités sur le projet, le combustible irradié, la sûreté et les risques devrait aider les collectivités à se forger une résilience. La SGDN s'efforce aussi d'élargir et de renforcer le soutien autour de ces collectivités, y compris en travaillant avec les associations municipales et les organisations régies par traité, en informant les gouvernements provinciaux et fédéral et en accroissant sa présence sur les réseaux sociaux. La SGDN continuera de solliciter avec intérêt les recommandations et les avis du Conseil consultatif afin de prendre les meilleures décisions possible lors de l'élaboration de son programme d'activités.

Recommandations	Mesures prises
TRANSPORT	
<p><i>Lors de la réunion du 29 mai 2017 du Conseil consultatif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En discutant de l'avancement des travaux de mobilisation de la SGDN sur le transport, un membre du Conseil consultatif a suggéré à la SGDN de miser sur le solide bilan de sûreté établi au Canada en matière de transport de matières radioactives. 	<ul style="list-style-type: none"> • En accord.
<p><i>Lors de la réunion du 18 septembre 2017 du Conseil consultatif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du Conseil consultatif a suggéré que lorsque les travaux auront suffisamment progressé sur la question du transport, il pourrait être utile de mettre sur pied un organe consultatif comprenant possiblement des représentants de municipalités, qui fournirait des conseils touchant la sûreté du transport le long des routes potentielles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette suggestion sera prise en considération dans l'élaboration future des plans de transport.
<p><i>Lors de la réunion du 28 novembre 2017 du Conseil consultatif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du Conseil consultatif a noté qu'un nombre important de discussions sur le transport ont peut-être cours sur les réseaux sociaux et a encouragé la SGDN à prendre ce fait en considération dans ses préparatifs visant à modérer la discussion. • Un membre du Conseil consultatif a suggéré qu'il sera très important de corriger les graves informations erronées qui circulent sur les réseaux sociaux. • Un membre du Conseil consultatif a suggéré qu'il faudra plusieurs années pour éduquer et sensibiliser les gens vivant le long des routes de transport et a proposé que la SGDN entreprenne un processus éducatif pluriannuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • La SGDN travaille à accroître sa présence sur les réseaux sociaux. • Cela comprend la mise en œuvre de stratégies visant à corriger les informations erronées qui circulent sur les réseaux sociaux et d'autres activités. • La SGDN convient qu'un processus éducatif pluriannuel est essentiel et continuera de solliciter les recommandations et les avis du Conseil consultatif afin d'éclairer l'élaboration de son programme au cours des cinq prochaines années.

Recommandations	Mesures prises
POLITIQUES ET DOCUMENTS JALONS DE LA SGDN	
<p>Lors de la réunion du 18 septembre 2017 du Conseil consultatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil consultatif a fourni des commentaires sur la mise à jour de la valeur de la transparence apportée dans l'énoncé des valeurs de la SGDN. • Un membre du Conseil a suggéré que lorsque la SGDN préparera une déclaration environnementale, elle devrait incorporer les valeurs des Autochtones relatives à l'environnement. Un membre du Conseil consultatif a aussi suggéré à la SGDN d'expliquer l'évolution de la notion de « collectivité hôte consentante » vers celle des partenariats. 	<ul style="list-style-type: none"> • La SGDN a proposé ce changement au conseil d'administration et il a été incorporé lorsque les valeurs ont été approuvées par le CA. La SGDN préparera une courte réflexion sur le consentement et le partenariat pour communiquer et documenter l'évolution de sa pensée.

DISCUSSIONS À HUIS CLOS

En raison du caractère sensible des conseils sollicités par la SGDN et du moment délicat où ils ont été demandés, il a été jugé opportun de tenir des discussions à huis clos afin que les membres du Conseil consultatif se sentent entièrement libres d'explorer les sujets à traiter et de fournir des conseils pertinents à la SGDN. Les points suivants décrivent brièvement la nature de ces discussions tenues par le Conseil consultatif en 2017. La SGDN a écouté les commentaires du Conseil consultatif et a discuté avec lui des mesures qu'elle prendrait pour y donner suite.

MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE

Lors de la réunion du 29 mai 2017 du Conseil consultatif :

Les membres du Conseil consultatif ont longuement discuté des plans envisagés par la SGDN pour faire le point sur le processus de sélection d'un site et ont fourni des conseils sur les sujets suivants :

- La cadence de mise en œuvre du processus de sélection d'un site de la SGDN
- La transparence du processus
- L'équité entre les collectivités
- La préparation des collectivités au processus de retranchement
- La réponse à l'évolution du contexte externe (politiques, industrie, nouveaux faits survenus dans le monde)
- Le maintien des relations entre les collectivités
- Le niveau de surveillance de l'utilisation des fonds fournis aux collectivités

- Les membres du Conseil consultatif ont appuyé les plans de la SGDN relatifs au retranchement de certaines collectivités

Les membres du Conseil consultatif ont également longuement discuté des plans de la SGDN en vue de l'établissement de partenariats et ont donné leur avis sur les points suivants :

- Les partenariats
- Le renforcement des relations avec les collectivités pendant l'établissement des partenariats
- Les différents modèles de partenariat
- Les meilleures pratiques en matière de partenariat
- L'établissement des rôles et des responsabilités de chacun dans le cadre de ces partenariats

PAYSAGE EXTERNE EN ÉVOLUTION / COMMUNICATIONS

Lors de la réunion du 18 septembre 2017 du Conseil consultatif :

Les membres du Conseil consultatif ont discuté plus avant des efforts menés par la SGDN pour faire le point sur le processus de sélection d'un site, particulièrement de l'aspect des communications. Les discussions ont notamment porté sur les points suivants :

- La communication des décisions relatives au retranchement de certaines collectivités du processus
- Les défis croissants que posera la question des communications à mesure que la SGDN retranchera d'autres collectivités du processus

RISQUES

Lors de la réunion du 18 septembre 2017 du Conseil consultatif :

Les membres du Conseil consultatif ont discuté des risques associés à la SGDN :

- Une discussion générale sur les risques et sur la manière dont la SGDN fait état des risques
- La relation de la SGDN avec d'autres organisations de l'industrie nucléaire